



CDEN 37 – avril 2020

Déclaration liminaire

Mesdames et Messieurs les représentants du Conseil Départemental,
Monsieur le Directeur Académique,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Ce CDEN se tient alors que notre pays connaît une crise sanitaire inédite. L'épidémie de coronavirus emporte chaque jour plusieurs centaines de nos compatriotes. Le confinement décidé par le gouvernement et qui risquerait de perdurer impose à chacun des responsabilités et sacrifice personnel.

Avant toute chose, l'UNSA Education tient à rendre hommage à l'Hôpital Public qui fait face à cette crise sans précédent depuis un siècle et qui compte principalement sur le courage et le professionnalisme des personnels soignants pour tenter de faire face à une scandaleuse pénurie de matériel comme de personnel, conséquences des restrictions budgétaires dont est victime l'Hôpital Public depuis des années.

Pour leur part, les écoles et établissements, tentent de maintenir au mieux le lien entre les élèves et l'Ecole. Les personnels de l'Education nationale continuent à exercer leurs missions de chez eux en adaptant leurs pratiques et cela ne se fait pas sans difficultés,

L'UNSA Education salue l'investissement de l'ensemble des personnels au service de la continuité pédagogique et du fonctionnement administratif et financier de notre institution. Rappelons que cette continuité n'aurait été maintenue sans l'énorme travail de tous les personnels qui n'hésitent pas à utiliser leur propre matériel et ne comptent pas leur temps. Certains d'entre eux, sur la base du volontariat, ont également décidé d'encadrer les enfants de soignants. Nous saluons leur dévouement dès les premières heures, alors même que notre administration n'était pas en mesure de leur fournir l'équipement minimal de protection. Nous remercions les collectivités, qui ont pallié en partie ce manque en fonction de leurs moyens. Dans notre ministère, à un moment où l'unité nationale est de mise, nous déplorons les nombreux dysfonctionnements, maladrotes, et même fautes auxquels nous avons pu assister. Instructions officielles tardives, allant parfois à l'encontre des consignes gouvernementales, propos de la porte-parole du gouvernement totalement déplacés à l'égard de nos collègues, affichage médiatique de notre ministre quant à la carte scolaire premier degré, et enfin l'annonce brutale du retour dans les établissements à compter du 11 mai !

A l'UNSA Education, nous considérons cette date comme une échéance impossible à tenir dans les conditions annoncées par le premier ministre en date du 28 avril 2020.

Nous pourrions envisager de construire des dispositifs d'accueil de certains élèves si, et uniquement si, les conditions sanitaires étaient réunies. La santé de tous est la priorité, malgré les annonces le travail à distance restera peut-être la seule solution. Ce retour ne saurait d'ores et déjà être considéré comme un retour « à la normale » ou « à la vie d'avant ». La reprise ne pourra se faire qu'avec l'adhésion des personnels, sans pression hiérarchique, et avec l'accompagnement des partenaires de l'Ecole.

Venons-en à l'ordre du jour de ce CDEN.

Concernant la carte scolaire 1er degré, et suite aux annonces de M. Blanquer du 27 mars, tous les CTSD de France ont dû être repoussés et reconvoqués. Pour notre département, nous avons ainsi bénéficié de postes supplémentaires quand notre département accueillera dès septembre 2020, moins d'élèves. Nous aurions pu nous dire que finalement, tout allait être facile ! Mais en réalité, l'équation est devenue difficilement réalisable quand il a fallu ajouter aux directives la poursuite des GS à 24 en REP et REP+, l'impossibilité de fermer des classes dans des communes de moins de 5000 habitants sans l'accord des maires de ces communes.

L'UNSA Education regrette des annonces gouvernementales qui ne se concrétisent pas par des moyens permettant d'agir à la hauteur des enjeux fixés pour notre Ecole, que ce soit en termes de bienveillance, d'inclusion, ou encore de maillage territorial rural. Le changement abrupt des règles, la main donnée aux maires des communes de moins de 5 000 habitants montrent une gestion à court terme de la carte scolaire.

Alors que le nombre d'élèves scolarisés dans le département connaît une baisse réelle, alors que l'inclusion scolaire nécessiterait davantage de créations de postes, alors que les élèves de dispositif ULIS ne sont comptabilisés uniquement qu'en cas de fermeture ou ouverture de classe, l'Indre-Et-Loire, devra cette année encore se contenter de faire avec les moyens du bord pour tous ces postes « hors la classe » si précieux pour l'ensemble des équipes éducatives. C'est un choix comptable que nous déplorons. Ces postes indispensables ne devraient pas servir de variable d'ajustement. C'est dans notre département le cas pour les postes réussite cycle deux, dont le nombre baisse. Alors que sur le terrain le bénéfice est réel, ce dispositif n'a pas été évalué et semble compromis.

A l'UNSA Education nous avons toujours défendu l'école rurale et l'importance du maillage territorial car nous savons que l'école a son rôle à jouer dans l'avenir du monde rural. Mais pour nous, il est essentiel que l'Education Nationale garde la main et qu'un réel débat sérieux et non politique voit le jour.

En ce qui concerne le second degré, l'UNSA Education pointe une nouvelle fois le manque criant de moyens, cette année encore, alloués aux collèges de notre département. La DHG bien qu'en hausse globalement pour la rentrée 2020, reflète la politique gouvernementale actuelle: supprimer les postes d'enseignement et les remplacer par des heures supplémentaires.

L'UNSA Education revendique la mise à disposition de marges et de moyens complémentaires aux horaires réglementaires pour mettre en place des dispositifs variés et favoriser l'autonomie. Cette baisse des moyens dans le second degré est en décalage voire en contradiction avec la politique éducative annoncée, l'école inclusive et les nombreuses sollicitations de l'institution vers nos collègues pour mener à bien des projets ou remplir des missions. Dans un tel contexte tout le monde est perdant.

Les personnels administratifs ne sont pas exemptés de cette politique gouvernementale avec la suppression des agences comptables, les EPLE sous-dotés en personnel administratif, la fermeture des CIO et la mutualisation de certains services. Tous les métiers et fonctions sont touchés par les suppressions de postes et cela au détriment du service public de l'Education dont nous portons chaque jour les valeurs.

En cette période de crise, à l'UNSA Education, nous ne demanderons pas immédiatement des comptes. Il y aura un temps pour cela. Il faudra redonner leur place indispensable aux partenaires sociaux et renouer avec un dialogue social sincère. Lorsque viendra ce moment, nous serons là avec notre fédération pour rappeler toute l'importance du service public dans notre société et pour exiger la nécessaire reconnaissance et revalorisation de ses agents. La logique financière et économique ne saurait être la clé de voûte de notre système hospitalier, comme de notre système d'éducation. Merci de votre attention.